

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 AVRIL 2019
A 18 H 00

COMPTE RENDU
DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Raphaël HOUGNON est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SIEOM DU GROUPEMENT DE MER

Suite à l'intégration de la commune de Courmemin dans le périmètre de la CCRM, la communauté de communes doit être représentée au comité syndical du SIEOM du groupement de Mer qui continuera à assurer la collecte des déchets ménagers pour cette commune.

Il sera donc procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

A l'unanimité Messieurs Didier NOWAK et Lionel BRUNEAU ont respectivement été désignés délégué titulaire et suppléant pour représenter la CCRM au comité syndical du SIEOM du Groupement de Mer.

EXERCICE 2018 : ADOPTION DES COMPTES DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Le projet de délibération accompagné des tableaux de résultats des comptes de gestion a été joint à la convocation

Les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes ont été adoptés à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

EXERCICE 2018 : ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Les comptes administratifs ont été joints à la convocation

Les résultats de l'exercice 2018 s'établissent comme suit :

➤ **S'agissant du budget principal**

- En section d'investissement, un besoin de financement de 1 761 374,96 euros (reports compris)
- En section de fonctionnement, un excédent de 3 542 135,76 euros

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 1 780 760,80 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAC du Pâtureau 2000 »**

- La section d'investissement présente un excédent de 97,11 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 97,11 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZACII des Grandes Bruyères »**

- La section d'investissement présente un excédent de 69,85 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 69,85 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « Locations Immobilières »**

- La section d'investissement présente un besoin de financement de 43 948,58 euros (reports compris)
- La section de fonctionnement présente un excédent de 54 202,10 euros

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 10 253,52 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZA des Noues »**

- La section d'investissement présente un excédent de 1 549,22 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 1 549,22 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAE du Grand Chêne »**

- La section d'investissement présente un excédent de 3 616,14 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 3 616,14 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAE de l'Etang Marais »**

- La section d'investissement présente un excédent de 3 000 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 3 000,00 euros

Adopté à la majorité (40 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

EXERCICE 2018 : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Les projets de délibération ont été joints à la convocation

➤ **S'agissant du budget principal**

Les résultats de l'exercice 2018 s'établissent comme suit :

- En section d'investissement, un besoin de financement de 1 761 374,96 euros
- En section de fonctionnement, un excédent de 3 542 135,76 euros

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 1 780 760,80 euros

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 1 761 374,96 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget supplémentaire 2019
- 1 780 760,80 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAC du Pâtureau 2000 »**

- La section d'investissement présente un excédent de 97,11 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 97,11 euros

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZACII des Grandes Bruyères »**

- La section d'investissement présente un excédent de 69,85 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 69,85 euros

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « Locations Immobilières »**

- La section d'investissement présente un besoin de financement de 43 948,58 euros
- La section de fonctionnement présente un excédent de 54 202,10 euros

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 10 253,52 euros

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 43 948,58 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget supplémentaire 2019
- 10 253,52 euros à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZA des Noues »**

- La section d'investissement présente un excédent de 1 549,22 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 1 549,22 euros

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAE du Grand Chêne »**

- La section d'investissement présente un excédent de 3 616,14 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 3 616,14 euros

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAE de l'Etang Marais »**

- La section d'investissement présente un excédent de 3 000 euros
- La section de fonctionnement présente un résultat nul

Le résultat global de l'exercice est un excédent de 3 000,00 euros

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

ACQUISITIONS FONCIERES ET CESSIONS IMMOBILIERES – BILAN ANNUEL 2018

Le document a été joint à la convocation

Conformément à l'article L.2241-1 du CGCT, le bilan des acquisitions foncières et des cessions immobilières opérées en 2018 est communiqué.

Adopté à la majorité : 38 voix pour, 5 abstentions (Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Isabelle BACHELIER, Joseph AUGUGLIARO, Raphaël HOUGNON)

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Les budgets supplémentaires ont été joints à la convocation

En décembre 2018, les budgets primitifs pour l'exercice 2019 ont été votés sans l'affectation des résultats et sans l'intégration des restes à réaliser (reports) constatés au 31 décembre 2018.

Aussi, il est proposé un budget supplémentaire, pour chacun des budgets, afin d'intégrer ces éléments au budget de l'exercice 2019.

➤ **S'agissant du budget principal**

L'examen des équilibres financiers montre que la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 3 159 118,56 euros et la section de fonctionnement atteint un montant de 1 780 760,80 euros.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAI)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAC du Pâtureau 2000 »**

Ce budget étant suivi à travers une comptabilité de stocks, l'essentiel des opérations est retracé en section de fonctionnement. Cette section s'équilibre à hauteur de 8 526,65 euros.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAI)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZACII des Grandes Bruyères »**

Ce budget étant suivi à travers une comptabilité de stocks, l'essentiel des opérations est retracé en section de fonctionnement. Cette section s'équilibre à hauteur de 136 100,52 euros.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAI)

➤ **S'agissant du budget annexe « Locations Immobilières »**

Ce budget s'équilibre à 54 202,10 euros en section d'investissement et à 10 253,52 euros en section de fonctionnement.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAI)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZA des Noues »**

Ce budget étant suivi à travers une comptabilité de stocks, l'essentiel des opérations est retracé en section de fonctionnement. L'équilibre de cette section est ajusté à hauteur de – 1,44 euros.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAIIS)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAE du Grand Chêne »**

Ce budget étant suivi à travers une comptabilité de stocks, l'essentiel des opérations est retracé en section de fonctionnement. L'équilibre de cette section est ajusté à hauteur de – 4 000,00 euros.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAIIS)

➤ **S'agissant du budget annexe « ZAE de l'Etang Marais »**

Ce budget étant suivi à travers une comptabilité de stocks, l'essentiel des opérations est retracé en section de fonctionnement. L'équilibre de cette section est ajusté à hauteur de – 4 791,00 euros.

Adopté à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAIIS)

AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE « LOCATIONS IMMOBILIERES » POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL « BLANC »

Selon les dernières estimations, le coût de l'opération de construction d'un bâtiment « blanc » sur la zone des Grandes Bruyères nécessite le versement d'une avance supplémentaire du budget principal au budget annexe « Locations immobilière ».

Il est proposé de consentir une avance remboursable d'un montant de 475 455 euros.

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

MARQUE SOLOGNE : CONVENTION POUR LE PLAN DE COMMUNICATION 2019

Le projet de convention a été joint à la convocation

Pour permettre de réaliser des actions de promotion au titre de la marque Sologne, l'Agence de Développement Touristique de Loir-et-Cher sollicite une participation financière de la communauté de communes à hauteur de 4 300 euros.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Les documents budgétaires ont été joints à la convocation

**La décision modificative du budget principal a été adoptée à la majorité :
(40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAIS)**

La décision modificative du budget annexe «Locations Immobilières» a été adoptée à la majorité (40 voix pour, 3 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON, Hervé GUENAIS)

ZAC DU PATUREAU 2000 : CESSIION D'UNE PARCELLE A « MUTUALE », LA MUTUELLE FAMILIALE

Un plan a été joint à la convocation

Dans le cadre de la commercialisation des terrains de la ZAC du Pâtureau 2000, il est proposé de céder à la société mutualiste « Mutuale », une parcelle d'une superficie d'environ 9 270 m² au prix de 20 € HT le m², soit 185 400 € HT.

Adopté à l'unanimité

ZAE DE L'ETANG MARAIS : CESSIION D'UNE PARCELLE A LA SARL « ATELIER DE L'ETANG MARAIS »

Un plan a été joint à la convocation

Dans le cadre de la commercialisation des terrains de la ZAE de l'Etang Marais, il est proposé de céder à la SARL « Atelier de l'Etang Marais » (AEM) une parcelle d'une superficie de 2 502 m² au prix de 4 € HT le m² soit 10 008 € HT.

Adopté à l'unanimité

ZAC DE PLAISANCE : CESSIION D'UNE PARCELLE A LA SOCIETE « MY CAR »

Un plan a été joint à la convocation

Il est proposé de céder à la société « My car » une parcelle d'une superficie de 26 118 m² au prix de 10,383 € HT le m² soit 271 180 € HT.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL –

Le rapport a été joint à la convocation

- **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL**

Deux postes d'adjoint administratif territorial sont créés pour les secrétariats du cabinet des cardiologues et des médecins généralistes du Pôle Santé Communautaire.

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)

- **EMPLOIS SAISONNIERS**

Il sera procédé au recrutement de 2 jeunes au grade d'adjoint administratif à temps complet pendant les congés scolaires et universitaires, pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités.

Adopté à la majorité (41 voix pour, 2 abstentions : Brigitte DEWAELE, Louis de REDON)